

PANORAMA DES ALLÉGATIONS À L'INTERNATIONAL

OBJECTIFS

- Appréhender les notions fondamentales et donner une vision globale des allégations cosmétiques et environnementales mondiales
- Comprendre les différences et similitudes des différents cadres réglementaires

PROGRAMME

1. Cadre réglementaire des allégations cosmétiques

- Définition d'une allégation
- Cadre réglementaire dans les principales zones géographiques
 - Réglementations applicables
 - Allégations autorisées ou non
 - Exemples et cas pratiques
- Cas spécifique de certaines allégations : « sans », naturel et bio...

2. Cadre réglementaire des allégations environnementales

- Norme ISO 14021
- Cadre réglementaire dans les principales zones géographiques
 - Réglementations applicables
 - Allégations autorisées ou non
 - Exemples et cas pratiques sur les allégations de type « recyclé, recyclable, biodégradable, protection de l'océan etc... »

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

30

COSMED Academy



A distance



4h (0,5 jour)
9h-13h



Service réglementaire, export,
R&D, marketing, commercial et
formulation
Participants : 10 max



Catherine APOLINARIO
Titulaire d'un Doctorat en pharmacie et
d'un master en formulation cosmétique.
10 ans d'expérience en réglementation
cosmétique dont 8 dans les
réglementations internationales pour
Cosmed et la résolution de
questionnements pratiques des adhérents.



27 Juin 2024
En 2025



Connaître les bases de
la réglementation
cosmétique



Adhérent : 300€ TTC
Non Adhérent : 420€ TTC